



COMMUNE DE SAINT AMBREUIL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2015 - 19H00

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Saint-Ambreuil le dix-neuf janvier deux mil quinze à dix-neuf heures sous la présidence de Monsieur François DUPARAY, Maire.

PRESENTS : François DUPARAY, Suzanne D'ALESSIO, Sébastien SERVY, Jean-Paul LERNOUT, Catherine JAHANNOT, Patrick DAVID, Cédric GIRARD, Jérémy PAPILLOT, Jocelyne THOMAS, Nathalie VANHELMON, Tony PLASSARD.

Arrivée à 19H05 : Jeanne MORANVAL-VINCENT

EXCUSÉS (ayant donné pouvoir) : Anne-Laure MERLIN (procuration donnée à Cédric GIRARD), Nathalie GUENEAU (procuration donnée à Patrick DAVID), Jean-Paul GUYOT (procuration donnée à Sébastien SERVY).

Secrétaires de séance : Suzanne D'ALESSIO

Assistait : Madeleine GARCIA

Approbation du compte rendu du 19 décembre 2014 :

Le compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2014 est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

I. Délibération portant sur des opérations d'ordre (budget assainissement) :

Suite à la demande du percepteur, il y a lieu de modifier deux lignes budgétaires du compte assainissement afin que les opérations apparaissent sous la bonne nomenclature.

Le conseil municipal adopte ces modifications budgétaires à l'unanimité.

II. Délibération autorisant l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2015

Avant le vote du budget 2015, qui sera présenté en avril 2015, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les dépenses d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte que Monsieur le Maire signe les dépenses d'investissement, par 14 voix pour et 1 abstention.

III. Délibération travaux Chemin de Ronde

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 5 janvier 2015 afin d'étudier les propositions des différentes entreprises. Compte tenu des critères de sélections, la commission a décidé d'attribuer le marché au groupe EIFFAGE.

Il est demandé au Conseil d'entériner cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de confier les travaux du Chemin de Ronde à l'entreprise EIFFAGE à l'unanimité.

Monsieur Patrick DAVID demande s'il ne serait pas judicieux de prévoir en même temps le passage d'une gaine pour la fibre optique.

Monsieur le Maire apportera des explications sur ce sujet dans les questions diverses, mais affirme que ce serait effectivement logique de profiter du chantier pour réaliser cette opération, afin d'éviter de casser la rue une deuxième fois.

Questions diverses

1) Secrétariat :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'Isabelle ALEXANDRE effectuera désormais un service de 15 heures hebdomadaires, qui seront fixées par un nouvel arrêté.

2) Réunions :

Deux réunions sont fixées courant février, l'une pour présenter au Conseil Municipal le dossier Théméroil, l'autre pour étudier ensemble les prévisions budgétaires.

3) Fin de contrat d'un CAE :

Monsieur le Maire lit au Conseil la lettre que lui a adressée Monsieur Gilles GALLAND. Monsieur Gilles GALLAND arrive au terme de son contrat CAE à la fin du mois de janvier. Ses qualifications ne peuvent donner lieu à une embauche définitive.

4) Ferme Saint-Eloi :

La commune avait fait une proposition au liquidateur judiciaire pour acquérir la Ferme dite « Saint Eloi » située rue de la Ferté, cependant une société a fait une offre supérieure à la sienne et a emporté le marché.

5) Haut débit :

Une réunion a eu lieu à Sennecey le Grand en présence du Conseil Général et de la Communauté de Communes entre Saône et Grosne. Des explications ont été données pour la gestion du Haut débit et le mode de fonctionnement du Conseil Général à l'égard des communes concernées ; cependant il est apparu que Saint-Ambreuil se trouve en zone AMII, et dépend donc de l'opérateur ORANGE qui s'est engagé en 2011 avec le Grand CHALON pour installer la fibre optique dans les 39 communes de l'époque et a arrêté son périmètre de manière irréversible.

Ce qui signifie que la commune de Saint-Ambreuil n'est apparemment pas concernée par les frais de mise en place du Haut Débit géré par le Conseil Général. Par contre, bien que la date limite de mise en place du Haut Débit par ORANGE dans toutes les communes du périmètre soit fixée pour 2020, il n'y a pas encore de visibilité sur le calendrier et le phasage des différentes communes.

6) Travaux divers :

Monsieur le Maire fait le point sur les divers travaux en cours et à programmer (Sablage du nouveau camion et feux clignotants, entretien des haies par l'entreprise NAUDET, travaux dans le grenier de la mairie, avec réfection du plancher par les employés municipaux et construction d'un local pour les archives, diagnostic, entretien et gestion du Parc...)

Sébastien SERVY réunira les commissions à la fin du mois de janvier pour étudier les différents devis déjà reçus et prévoir le planning des travaux à réaliser en 2015.

La Commission Fleurissement se réunira également prochainement.

7) Têtes de chênes :

Les chênes n'ont toujours pas été coupés, le garde forestier a informé Sébastien SERVY que cela devrait se faire incessamment, et la commission se rendra aussitôt sur place pour faire les lots. Dès que les têtes de chênes seront numérotées et mises en vente, l'information sera portée sur le site de la commune et les trois panneaux d'affichage afin que les personnes intéressées puissent s'inscrire en mairie.

La réunion se termine à 20h15.

Le Maire
François DUPARAY



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Duparay', written over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'MUNICIPALITE DE ST AMBREUIL' around the top edge, 'R.F.' in the center, and '71240' at the bottom. The seal also features a central emblem depicting a figure on horseback.